

Adresse des membres du conseil général, du comité de surveillance, de la société populaire de la commune de Cormeilles-en-Parsis (Seine-et-Oise), lors de la séance du 30 thermidor an II (17 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des membres du conseil général, du comité de surveillance, de la société populaire de la commune de Cormeilles-en-Parsis (Seine-et-Oise), lors de la séance du 30 thermidor an II (17 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. p. 167;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_22047_t1_0167_0000_2

Fichier pdf généré le 05/11/2020

énergie, par votre courage; ainsi vous avés vengé tout à la fois la dignité de l'homme, la nation française et la nature trop longtemps outragée par des monstres à qui le ciel s'indigne d'avoir donné le jour.

Quelle éclatante et salutaire leçon vous venés en ce moment de donner aux faux amis du peuple ! Et quel exemple aussi pour le peuple qui, plein de franchise et de loyauté, ne supposant jamais le cœur d'un Français capable d'un crime, et quelquesfois trop facile à décerner des réputations et des honneurs à des hommes qui n'ont souvent que le masque du patriotisme et de la vertu !

Pour nous, tranquilles habitans des campagnes occupés uniquement du soin de cultiver la terre, ce premier des arts que vous sçavés honorer aussi bien qu'encourager, nous ignorons l'usage dangereux de l'intrigue et de la calomnie; étrangers à tout esprit de parti, nous ne connoissons que les loix et ne voulons suivre qu'elles; ce sont ces loix qui désormais doivent être l'égide de tous les Français contre les factieux; que tous les citoyens égaux devant elles ne forment plus qu'un peuple de frères; qu'ils n'ayent plus à craindre l'arbitraire ou le despotisme de magistrats pervers; et que votre justice et votre humanité réparant tous les maux, fermant toutes les playes qu'ont fait les tyrans, on n'entende plus dans toute la République que ce cri universellement répété : vive l'empire des loix ! Vive la Convention nationale !

La présente adresse lue et approuvée par la commune de Gennevilliers assemblée en société populaire pour être présentée à la Convention nationale décadi prochain.

TERLEZ (*maire*), PAGNOU (*off. mun.*), Denis RETROU (*présid.*), BRIMAUD (*secrét.*), BEAUSSIRE (*off. mun.*), SEILLIER frère, JACOT, autre RETROU (*off. mun.*), FLEURY (*agent nat.*), ROUCHÉ (*off. mun.*).

La commune fait offrande à la Convention nationale d'une somme de 1 679 liv. pour équiper un cavalier jacobin (1).

j

[*Les membres composant le conseil g^{al}, le c. de surveillance, la sté popul. de la comm. de Corneilles-en-Parisis* (2), aux c^{ns} représentans du peuple; s.d.] (3)

Citoyens représentans,

Les membres composant le conseiller générale, le cometé de surveillance, la société populaire réunis de la commune de Corneille-en-Parisis, réunis au nom de leurs concitoyens, ce reprocheroit de diférer de rendre hommage à la Convention national d'avoir sauvé la patrie en montrant une énergie donc les Romains n'auroient point été capable, en mettant hors la loi des conspirateurs qui, sous le voile du patriotisme et revêtus du manteau de

la vertu, ne cherchoient que notre asservissement et des victime innocentes pour cimenter leur gouvernement despotique. Que l'arbre de vie de tout républicains montres à jamais sa tête fière de ses succès. Nous venons renouvellez le serment et jurons de rester attachés à son trône et de ne reconnaître en lui que des représentans digne de notre confiance et que la nuit du 9 au 10 thermidor a imortalisé, puisqu'ils nous ont assuré le régime de liberté, d'égalité qui doit faire notres bonheur et celui de la postérité.

Vive à jamais la République et la vertus, sont inséparable compagne !

Vive la Convention national, et l'invitons de rester à sont poste jusqu'à que le dernier des traîtres soit anéanti.

Pour copie conforme, OMON (*secrét.-greffier*).

k

[*Le conseil de la comm. de Quimper* (1), à la *Conv.*; 24 therm. II] (2)

Citoyens,

Votre infatigable surveillance vient de déjouer le plus abominable des complots : dans la nuit du 9 au 10 thermidor vous avez sauvé la patrie, et les sections de Paris, dociles à la voix de cette mère chérie, ont su distinguer les vrais représentans des traîtres qui cherchoient à la captiver, à déchirer son sein. Votre énergie, en arrachant le masque aux lâches conspirateurs, les a fait voir à la France indignée avec toute la laideur de leurs forfaits. La liberté outragée a été vengée par la chute des têtes des nouveaux Catilina et par votre courage les dictateurs, les tyrans n'existent plus. Législateurs, restez fermes à votre poste jusqu'à ce que la République n'ait plus d'ennemis à craindre et qu'elle soit affermie sur des bases éternelles. Vive la République, vive la Convention !

DEBON (*maire*), N. LE GENDRE (*agent nat.*) et 14 signatures (d'off. mun. et de notables).

l

[*Les membres composant le conseil d'administration du 1^{er} b^{on} du Nord, au nom du bataillon entier, à la Conv.*; Jolimetzsous-le-Quesnoy (3), 16 therm. II] (4)

Illustres représentans, nous avons appris avec autant de surprise que d'indignation l'horrible complot qui vient d'avorter grâce à votre énergie ainsi qu'au génie protecteur qui veille sur les destinées de notre République naissante.

Recevez nos félicitations pour le juste et prompt châtement de son exécrable auteur et de ses complices.

(1) Finistère.

(2) C 313, pl. 1252, p. 44. Mentionné par Bⁱⁿ, 2 fruct. (suppl^h).

(3) Nord.

(4) C 316, pl. 1269, p. 30. Mentionné par Bⁱⁿ, 3 fruct. (suppl^h); J. Fr., n° 692.

(1) En note au dessous du texte : reçu les 1 679 liv. le 30 therm. *Signé* : Ducroisi.

(2) District de Montagne-du-Bon-Air, Seine-et-Oise.

(3) C 313, pl. 1 252, p. 45; J. Sablier, n° 1505.